



Saison 2024-2025 PV de la Réunion du BUREAU DIRECTEUR du mercredi 17 décembre 2025

Présents : JM BARLOG, J.P. BLANPAIN, D. BOS, J.L. CARINCOTTE, A. CARINCOTTE, I COPPENS, B. DANDEL, F HAZEBROUCK, D. PENIN, JP PIHET, S. VENEL

Excusés : C LELEU, J. DENEUX

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue pour cette réunion.

Activités du Président

Jean-Louis CARINCOTTE a participé à

Match DM1 Ferques contre Les Attaques

Match DF1 Wingles contre Petit Courgain

Coupe U18F COB Calais contre Arras Pays d'Artois à Saint Martin les Tatinghem

Suite invitation du Président de Liévin match NM2 Liévinois contre Dourges

Match DM3 Drapeau le Portel contre Cucq

Il a assisté aux réunions du District Béthunois et Mini Basket

Avec Catherine, il a assisté à la réunion de Zone Nord à Rouen, ou cette année, ce n'est plus des informations descendantes de la Fédération, mais des remarques montantes des présidents de Ligues et Comités vers la Fédération (travaille sur le Pack Tous Engagés et les CTC).

Un retour nous sera donné lors de notre réunion en début d'année à Troyes.

Secrétariat général – Catherine LELEU (Absente)

(Une liste des informations à porter à la connaissance des membres du bureau a été rédigé par Catherine LELEU)

-Le club de Aire sur la Lys s'est porté candidat pour l'organisation de l'AG CD62 du 13 juin 2026. Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 31/01/2026 pour les clubs du Béthunois.

-Pour faire suite à la remarque de Didier Bos concernant la mise à jour du site internet du CD62, une journée de formation est prévue pour Mme POTIER avec Rachid RABBIA le 18 décembre prochain. Début janvier une journée de travail est également prévue avec moi-même et Mme POTIER pour commencer la mise à jour.

-Concernant la mise à jour et le suivi des règlements généraux, cette tâche était confiée auparavant à Frédéric HAZEBROUCK. Est-ce toujours d'actualité ?

Frédéric confirme qu'il s'en occupe encore.

-Concernant les sanctions attribuées aux clubs quand le 2^{ème} coach inscrit sur la feuille de match n'a pas de licence entraîneur je trouve que la sanction est sévère tant sur le plan financier que sportif pour les clubs. N'y aurait-il pas une possibilité d'alléger ces sanctions ?

(Voir sportive)

Commission sportive seniors - Jean-Paul BLANPAIN

(CR en PJ)

Jean Paul BLANPAIN fait un point sur la coupe départementale filles nous arrivons aux quarts de final 1 match encore à jouer pour pouvoir faire le tirage au sort.

Les demandes de HAILLICOURT- LOISON - COQUELLES pour faire jouer ses équipes hors championnat et évidemment de la décision prise.

Dans le championnat D3 masculins rajouter un match perdu par Isbergues contre Audruicq pour avoir fait jouer un joueur Brûlé.

Jean Paul BLANPAIN évoque également le nombre très important de pénalités concernant la nécessité des coachs et aide-coachs d'avoir coché à l'homologation de leur licence la case "entraîne une équipe" et par ailleurs qu'il n'y ait pas eu de concertation entre la Ligue et les départements qui la compose.

Il est difficile de revenir en milieu de saison sur cette question d'où décision prise de revoir la question à l'inter saison

Il regrette, une fois de plus, qu'une telle décision prise par "Paris" et qui concerne les championnats n'arrive pas aux responsables des commissions sportives du département.

Problème avec championnat D3 avec les 7 mutés que nous acceptons suivant le règlement actuel (recréation d'équipe après 4 ans d'inactivité), des clubs récupèrent des joueurs en pleine saison et demande de faire partie du championnat sans être classés. La position du bureau est demandée.

Le vote des membres est sollicité

La règle des 3 mutés est votée à l'unanimité.

Un peu de retard dans les brûlés avec les dates de championnat ou il faut qu'un joueur ou joueuse ait fait 3 matchs sur 4 en début de saison

Petit problème pour un Club de National une équipe en National 1 en Région et une en Département. Normalement les 5 non brûlés de la National doivent être brûlés en Région.

Sauf erreur de ma part toujours possible, il y a d'office des restrictions pour les joueurs de Nationale 1 ou Espoirs avec contrat pros pour évoluer en Région ==> de ce fait, pas de raison donc de les "brûler" automatiquement en région car ils "prendraient" de ce fait des places et avantageaient les clubs concernés.

(il faut savoir que le contrôle des brûlés entre autres est très complexe)

=> le retard du contrôle des joueurs brûlés est dû essentiellement au fait que certaines poules ont 1 voire 2 exempts ou que les poules n'ont pas le même nombre d'équipes donc de journées

Commission sportives jeunes – Didier BOS

(CR en PJ)

Didier BOS revient sur le mail de M DELOBELLE, président du BCS BETHUNOIS.

Qui demande l'indulgence de la pénalité financière. Son équipe de U13M était qualifiée pour jouer en 2^{ème} phase au niveau excellence.

Mr Delobelle a demandé que son équipe joue au niveau Promotion au lieu du niveau Excellence.

La commission sportive a accepté la demande et a appliqué l'article 5-7

Le comité décide à l'unanimité que la pénalité financière est maintenue.

Isbergues fait la demande pour la deuxième phase d'engager une 3^{ème} équipe U18M dans le championnat. La demande est mise à l'approbation du bureau

Si cette équipe terminerait 1^{ère} de sa poule de la phase 2, celle-ci ne pourra pas disputer les ½ et finales départementales

Accepté à l'unanimité.

Commission Technique – Jean Paul PIHET- Jean Michel BARLOG

CR en PJ

Jean Paul PIHET aborde la formation et l'encadrement des BF et le relationnel avec la ligue.

Dans la cadre de la préparation du TIC U13 de l'année prochaine, Jean Paul se rendra avec Romain FOURNIER à Caen.

Geoffrey devrait participer à une formation ANS sur le sexe.

CDO – Sébastien VENEL

(CR en PJ)

Sébastien VENEL évoque le problème du Calaisis Audomarois et Boulonnais qui peuvent cumuler 3 matchs à la demi-journée avec des plages difficile 17h30 ou 18h30 pour l'arbitrage.

Nous rencontrons aussi des problèmes de salle pour les formations dans le Boulonnais.

Mini Basket – Isabelle COPPENS

(CR en PJ)

2 Clubs en attente de labellisation

7 dossiers sont ouverts

Trésorerie – Annie CARINCOTTE – Dany PENIN

Annie informe qu'un contact a été pris avec le conseiller bancaire afin d'étudier des possibilités de placements.

3X3 – Frédéric HAZEBROUCK

Frédéric HAZEBROUCK

(CR en PJ)

Questions diverses

-Le siège sera fermé du 25/12/2025 au 04/01/2026 inclus en raison des congés de Mme POTIER.

-En PJ le CR de la réunion du district Boulonnais en date du 12/12/2025

L'ordre du jour étant épousé, **Jean Louis CARINCOTTE** remercie chacun pour sa participation et son attention.

Fin de réunion à 20h15

Dany PENIN
Po/Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62

COUPE DEPARTEMENTALE « SENIORS FILLES » (Danny PENNIN)

Les rencontres dans le cadre des 8^e de finale étaient programmées pour les 29 et 30 novembre dernier à l'exception de BC ALLOEU (DF3) / BC LILLERS (DF2) qui se disputera le 20 décembre prochain.

Sont qualifiées actuellement :

- 4 équipes de DF3 => APB GUINES – BC LOOS EN GOHELLE -US ARRAS O – BC ST POLOIS
- 2 équipes de DF2 => BC ARDRES - BC AUDRUICQ
- 1 équipe de DF1 => OS AIRE SUR LA LYS

A noter que l'OS AIRE a présenté sa candidature pour organiser la finale.

NOTIFICATIONS CHAMPIONNATS FEMININS

1. CHAMPIONNAT DE PROMOTION DEPARTEMENTALE FILLES (DF3)

- Merci de noter le forfait général du SC AUBIGNY qui évoluait en poule A (mail en date du 03.12)
- Rencontre 3149 Poule B : COB CALAIS 3 / BC AUDRUICQ DU 22.11.25 (REF BD 15)

La licenciée KETEMAERE MYLENE (licence JH911450) ne pouvait pas coacher l'équipe Du COB CALAIS vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €.

- Rencontre 3116 Poule C : ALP HAILLICOURT / ASM ELEU DU 23.11.25 (REF BD 16)

Participation dans l'effectif de l'équipe de HAILLICOURT de 8 joueurs mutés au lieu de 7 comme prévu au règlement. D'où match perdu par pénalité et pénalité financière de 60 € (Ref Article 18.7.1)

- Rencontre 3155 Poule C / ASM ELEU / RC ARRAS du 12.12.25 (REF BD.20)

PIRET Séverine (licence VT761735) ne pouvait pas coacher l'équipe de ELEU vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €.

- Rencontre 3123 Poule C / Basket Ambleteuse Marquise : A. CONDETTE du 10.12.25

Participation dans l'effectif de l'équipe C de CONDETTE de la joueuse BLOT Alice licence VT037855 bien qu'étant non « brûlée » de l'équipe. Article 9..1.4.

La rencontre est perdue par pénalité et amende financière de 60 €

2. CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE FEMININE (DF2)

R.A.S

3. CHAMPIONNAT DE PRE REGION FEMININES (PRF)

NOTIFICATIONS CHAMPIONNATS MASCULINS

1. CHAMPIONNAT DE PROMOTION DEPARTEMENTALE « MASCULINE »

- Rencontre 3542 Poule A : LOISON AC / BC BILLY BERCLAU du 15.11.25 (REF CC02)

Participation dans l'effectif de l'équipe de LOISON DE 4 joueurs mutés (BLASZIEWICZ E. JH 066290 – DEVILLIERS A. VT896345 – SUPLY E. JH052346 – VIRASSAMY J. JH668499) au lieu de 3 autorisés. D'où match perdu par pénalité et amende financière de 60 € (RÉF Article FFBB 427)

- Rencontre 3408 Poule C : PASCAL CALAIS / BC AUDRUICQ DU 29.11.25 (REF QB 06)

Le licencié LASQUELLEC K (licence JH960467) Ne pouvait pas coacher l'équipe de PASCAL CALAIS vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. (Ref Article 15.4.1)

- Evocation de la Rencontre 3615 Poule C : BC RINXENT HYD. / AL ANDRES 06.12.25

- La feuille de match fait état que le « coaching » de l'équipe de ANDRES est assuré par le licencié JH 754567 GODART Jérôme et d'une « griffe » en guise de signature.

Vu Par un premier mail (08.12 -10.43) Le président du club de ANDRES précise que c'est une erreur et que « MR CARIDROIT » a coaché et qu'il s'occupe régulièrement des équipes jeunes. Et dans un second, rejette la responsabilité du problème au jeune marqueur licencié à RINXENT et conteste aussi bien la pénalité sportive et financière.

Vu que la « mention « entraîne une équipe » n'étant pas répertoriée sur la licence de Jérôme GODART et conformément à l'article 15.4.1.

Vu la confirmation de la Commission des Officiels du cd62,

⇒ la perte de la rencontre « par pénalité » est enregistrée dans un premier temps sur FBI et les éléments pour une notification (Ref QB N°07) sont adressés au Comité Départemental.

- > Rencontre 3645 BCBSO / AL COQUELLES Poule C du 14.12.

Participation dans l'effectif de l'équipe de BLENDECQUES du joueur DARRAS A licence VT060111 bien que joueur brûlé de l'équipe A d'où match perdu par pénalité et amende de 60 € (REF. QB QB N°08)

- > Rencontre 3639 ES ISBERGUES / AS AUDRUICQ POULE B DU 14.12

Participation dans l'effectif de l'équipe de ISBERGUES du joueur DEBREIL T. licence VT014322 bien que joueur brûlé de l'équipe A d'où match perdu par pénalité et amende de 60.00 € (ref C.C. 03)

- > Rencontre 3653 EOBC WIMILLE WIMEREUX / LES ATTAQUES POULE C du 14.12

Le licencié COLLE Antoine (licence vt003859) ne pouvait pas coacher l'équipe des ATTAQUES vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité Ref Article 15.4.1) et amende de 60 €. (Ref. QB 09)

- > Rencontre 3654 BC ST MARTIN BGNE /APB GUINES du 14.12

Le licencié ESTIENNE Rémi (licence VT896064) ne pouvait pas coacher l'équipe de ST S vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. (Ref Article 15.4.1)

2.CHAMPIONNAT D EXCELENCE MASCULINE

- Rencontre 859 Poule C : BASKET AMBLETEUSE MARQUISE / CALAIS BASKET du 06.12.25 (GD 04)

Le licencié LAHAYEE C. (licence VT996568) ne pouvait pas coacher l'équipe de CALAIS BASKET vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. (Ref Article 15.4)

➤ **Rencontre 876 Poule B : BC AIX NOULETTE / CL BARLIN du 13.12.25 (REF GD 06)**

Le licencié CIAPPINA Santo (licence VT775595) ne pouvait pas coacher l'équipe du CL BARLIN vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. (Ref Article 15.4)

➤ **Rencontre 878 Poule B OS AIRE / BB LESTREM du 13.12.25 (GD 05)** Par mail en date du 12.10 - 16.21 le club de LESTREM fait part se son non déplacement à AIRE dimanche prochain ; d'où match perdu par forfait et amende financière de 60.00 €.

A noter que le match retour sera reprogrammé à AIRE S/

3.CHAMPIONNAT DE PRE REGION MASCULINE

➤ **Rencontre 111 Poule B : AS HESDigneul HESDIN L'ABBE / A. CONDE CALAIS du 22.11.25 (REF. JPB 06.)**

DEBOVE VIANNEY (licence VT973427) Ne pouvait pas coacher l'équipe de CONDE vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. (Ref. Article 15.4.1)

➤ **Rencontre 124 Poule B : CONDE CALAIS / WIMILLE WIMEREUX du 29.11.25 (REF JPB07)**

HADJOUTI W. (licence JH948893) Ne pouvait pas coacher l'équipe de CONDE CALAIS vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €. Réf. Article 15.4.1)

➤ **Rencontre 123 Poule B COQUELLES AL / AS HESDigneul HESDIN L'ABBE du 29.11.23 (REF JPB 08)**

Participation de 5 joueurs « mutés » dans l'équipe d 'HESDigneul HESDIN L'ABBE au lieu de 3 autorisés

WACOGNE A licence VT941153 - FONTI I licence 035202 - BRISSET T VT0110268

COLIN T licence BC082405 - MILON L licence VT014807

D'où perdu par pénalité et amende financière de 60 € (Réf Article FFBB 427)

➤ **Rencontre 115 Poule A BC AUDRUICQ / ASOB CARVIN du 29.11.25**

Non déplacement de l'équipe de CARVIN au BC AUDRUICQ ; d'où forfait et amende financière de 60 € (référence Article 4.2) A noter le match retour est reprogrammé au BC AUDRUICQ.

RAPPEL DES REGLEMENTS DEPARTEMENTAUX.

Il est bon de rappeler que depuis une bonne vingtaine de saisons

> L'article ARTICLE 18.7 précise :

Qu'une nouvelle Association est dispensée la première année à l'Article 18.1 et donc d'engager des équipes de jeunes.

- > quant à l'ARTICLE 18.7.1. il stipule qu'une Nouvelle Association qui s'engage en championnat seniors le plus bas peut être autorisée à avoir 7 mutés maximum en sachant que lors de la dernière journée de championnat l'équipe est déclassée à la dernière place du championnat, ne peut donc pas monter en division supérieure et disputer les phases finales.
- Cette AUTORISATION peut être étendue à la création d'une équipe Féminine dans un club Masculin et inversement une équipe Masculine dans un club féminin et également valable (depuis $\frac{3}{4}$ ans) pour le renouvellement d'une section mise en veille pendant au moins 3 saisons.

PROBLEME D'INTERPRETATION

- ⇒ On parle bien d'une Nouvelle Association ou Nouvelle section (masculin Ou féminin) dans un club existant ET NON D'UNE NOUVELLE EQUIPE engagée en championnat D3.
- ⇒ Vu qu'on évoque une AUTORISATION, IL est donc indispensable d'en faire une DEMANDE OFFICIELLE AU PREALABLE et avant la 1^{ère} journée de championnat.⁷

PROBLEMES RENCONTRES CETTE SAISON

A l'exception du club d'HAILLICOURT, la commission sportive n'a reçu aucune autre demande à l'inter-saison d'inscription d'équipes dans le cadre de l'article 17 évoqué ci-dessus.

Par contre, d'autres clubs se sont engagés normalement dans le championnat de D3 et nous ont demandé après plusieurs journées de championnats et parfois évidemment après réception d'une ou plusieurs notifications des responsables de championnats de pouvoir jouer « hors championnats » sous le prétexte que plusieurs joueurs sont arrivés au club en septembre pour raisons diverses et qu'il leur était difficile de « les refuser ».

3 équipes sont ainsi concernées :

EN DF3 => CLUB D'HAILLICOURT

- Demande faite à l'inter-saison
 - toutefois sanctionnée à 3 reprises pour avoir évoluer avec 8 mutées (et non 7)

EN DM3

=> CLUB DE COQUELLES

- Arrivée au club plusieurs joueurs provenant notamment d'un club dissous à l'inter-saison en pensant que la mutation n'était pas nécessaire
- Une seule notification a été adressée pour participation de 4 mutés, une demande pour évoluer Hors titre s'en est suivie.
 - ⇒ CLUB DE LOISON AC
- Selon les dires du président, il compte dans cette équipe 13 mutés depuis septembre
- Equipe sanctionnée de deux matchs perdus par pénalité ayant fait jouer 4 mutés, d'où aujourd'hui la demande de ce club de jouer hors championnat.

DECISION A PRENDRE

Doit-on les accepter aujourd'hui en tant qu'Equipes Hors Titre ?

Et si oui dans quelles conditions ?

Pour votre information !

Interrogés, les responsables des championnats « seniors » dans presque sa quasi-totalité ont émis le souhait que les championnats D3 (filles et garçons) restent considérés comme des championnats à part entière avec des obligations et devoirs pour tous et que les « équipes

hors championnats » restent très occasionnelles et surtout répondent absolument aux règlements en vigueur (notamment connues avant la première journée, et que le nombre de mutés autorisés sur la feuille de match soit limité à 7 joueuses ou joueurs....)

CONTROLE DES JOUEURS BRULES JEUNES

Après le contrôle des listes des joueurs (es) brûlés qui a été fait à la mi-novembre, la commission s'est attaquée à celui des jeunes dès la semaine dernière avec dans la foulée l'envoi aux clubs des anomalies constatées.

Comme pour les jeunes, un problème de taille toutefois avec les calendriers de championnats très différents les uns des autres.

Les changements prendront effet à compter du 2 janvier prochain ; le temps d'apporter les modifications dans F.B.I. et de faire une dernière vérification.

On peut toutefois féliciter les clubs vu le nombre d'anomalies relevé chez les jeunes en nette diminution par rapport aux saisons précédentes

DIVERS

Il est bon de rappeler deux articles importants de non règlement :

9.1.4 Les joueurs non brûlés d'une équipe peuvent uniquement participer aux rencontres de la division immédiatement inférieure dans laquelle leur association est engagée pour la saison en cours. Si un club possède plus de deux équipes engagées, tout joueur ayant participé à une rencontre de l'équipe première ne peut plus participer aux rencontres des équipes 3 et suivantes.

9.1.7. Un joueur « Non-brûlé » ayant disputé trois rencontres au moins dans un championnat seniors »National» ou « Pré-National « de la Ligue ne peut plus évoluer dans aucun championnat et coupe organisés dans le département. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux licenciés de moins de 21 ans non brûlés.

Les jeunes évoluant dans les championnats de France Jeunes sont également concernés par cette restriction et sans critère d'âge maximum vers les championnats départementaux jeunes (exemple un joueur U15 ayant évolué à trois rencontres en championnat U18 France ne peut plus évoluer dans un championnat départemental jeunes.

JP BLANPAIN

11.12.2025.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES 5X5

U18 MASCULIN PROMOTION (1ère Phase)

Poule E

Rencontre N° 1535 du 22/11/2025, ASOB CARVINOIS / GRENAIS SB. L'équipe de GRENAIS SB s'est déplacée avec 4 joueurs, le 5ème joueur n'étant pas arrivé. Application de l'article 4-2-1 des règlements sportifs généraux du CD62
L'équipe de GRENAIS SB perd la rencontre par forfait (2ème notification)
Pénalité financière de 50€ à la charge de GRENAIS SB.

Poule J

Rencontre N° 1551 du 10/12/2025, BC LILLERS / BC BLENDECQUES St OMER, l'équipe de BLENDECQUES St OMER ne s'est pas déplacée à BC LILLERS.
L'équipe de BLENDECQUES St OMER perd la rencontre par forfait. (1ère notification)
Pénalité financière de 50€ à la charge BLENDECQUES St OMER.

Poule N

Rencontre N° 1514 du 16/11/2025, BC St MARTIN LES BOULOGNE 2 / AL OSTROHOVE 1. Participation d'un joueur sous l'effet du FDAR qui a participé à la rencontre d'U18M.
La commission de Discipline des Hauts de France a décidé de faire perdre la rencontre par pénalité sportive sans pénalité financière
L'équipe de AL OSTROHOVE 1 perd la rencontre par pénalité

U15 MASCULIN ELITE (2ème Phase)

Poule B

Mail en date du 26/11/2025, O.HESDIN MARCONNE déclare forfait général pour son équipe de U15M
Pénalité financière de 120€ pour son forfait général

U15 MASCULIN EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 4816 du 22/11/2025, BC VIOLAINES 1 / BC LIEVINOIS 2. L'entraîneur de l'équipe de BC LIEVINOIS 2 est qualifié avec une licence (Diriger). Cela ne l'autorise pas d'occuper cette fonction.
L'équipe de BC LIEVINOIS 3 perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 40€ à la charge de BC LIEVINOIS 2

Rencontre N° 4817 du 22/11/2025, BC MERICOURT / BC HULLUCH. Participation de 6 joueurs mutés au lieu de 5 dans l'équipe de BC HULLUCH.
L'équipe de BC HULLUCH perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 40€ à la charge de BC HULLUCH

Rencontre N° 4846 du 13/12/2025, BC HULLUCH / BB LESTREM. . L'équipe de BC HULLUCH n'a pas reçu l'équipe de BB LESTREM.
L'équipe de BC HULLUCH perd la rencontre par forfait. (1ère notification)
Pénalité financière de 40€ à la charge de BC HULLUCH

U15 MASCULIN HONNEUR (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 4985 du 15/11/2025, BILLY BERCLAU BC / BC LOOS EN GOHELLE. Participation dans l'équipe de BILLY BERCLAU BC d'un joueur U13 surclassé ayant déjà une rencontre en U13. Un U13 même surclassé ne peut jouer qu'une seule rencontre sur 3 jours consécutifs.
L'équipe de BILLY BERCLAU BC perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 40€ à la charge de BILLY BERCLAU BC

U13 MASCULIN EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule B

Rencontre N° 5567 du 29/11/2025, BC OYE PLAGE MARITIME / USO BRUAY LA BUISSIERE 2. L'équipe de USO BRUAY LA BUISSIERE 2 ne s'est pas déplacée à BC OYE PLAGE MARITIME.
L'équipe de USO BRUAY LA BUISSIERE 2 perd la rencontre par forfait (1ère notification)
Pénalité financière de 30€ à la charge de USO BRUAY LA BUISSIERE
La rencontre retour se jouera le 07/03/2026 à 14h30 à OYE PLAGE MARITIME.

U13 MASCULIN HONNEUR (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 5730 du 29/11/2025, RC LENS / BC LOOS EN GOHELLE 1. Dans l'équipe de BC LOOS EN GOHELLE 1 un joueur U13 ayant disputé 2 rencontres, une rencontre à 15h30 au niveau Promotion et l'autre rencontre à 16h30 au niveau Honneur. Un U13 ne peut pas disputer plus d'une rencontre sur 3 jours consécutifs
L'équipe de BC LOOS EN GOHELLE 1 perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 30€ à la charge de BC LOOS EN GOHELLE

U11 MIXTE ELITE

POULE A

Rencontre N°2228 du 29/11/2025, DAINVILLE BC / ABC DOURGES. L'entraîneur adjoint de l'équipe de ABC DOURGES n'est qualifié avec un type de licence qui ne l'autorise pas d'occuper cette fonction
L'équipe de ABC DOURGES perd la rencontre par pénalité
Pénalité financière de 20€ à la charge de ABC DOURGES .

U18 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N°6323 du 15/11/2025, ALJM LUMBRES / LOISON AC, l'équipe de LOISON AC ne s'est pas déplacée à ALJM LUMBRES
L'équipe de LOISON AC perd la rencontre par forfait. (2ème notification)
Pénalité financière de 50€ à la charge de LOISON AC.

Rencontre N°6352 du 06/12/2025, BC AIX NOULETTE BASKET / BC BLENDECQUES St OMER. Une joueuse U15 de l'équipe de BC BLENDECQUES St OMER a joué une rencontre en U15 à 17h00 et une rencontre en U18 à 20h30. Le règlement n'autorise pas ce genre de pratique.
L'équipe de BC BLENDECQUES St OMER perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 50€ à la charge de BC BLENDECQUES St OMER.

U15 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule C

Rencontre N°6714 du 13/12/2025, A.DRAPEAU LE PORTEL / BC St MARTIN LES BOULOGNE, l'équipe de A.DRAPEAU LE PORTEL n'a pas reçu l'équipe de BC St MARTIN LES BOULOGNE.
L'équipe de A.DRAPEAU LE PORTEL perd la rencontre par forfait. (2ème notification)
Pénalité financière de 40€ à la charge A.DRAPEAU LE PORTEL.

U13 FEMININ PROMOTION (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N° 7075 du 29/11/2025, BILLY BERCLAU BC / ARRAS PAYS D'ARTOIS 3. L'équipe de BILLY BERCLAU BC n'a pas reçu l'équipe de ARRAS PAYS D'ARTOIS 3.
L'équipe de BILLY BERCLAU BC perd la rencontre par forfait. (1ère notification)
Pénalité financière de 30€ à la charge de BILLY BERCLAU BC

Rencontre N°7086 du 06/12/2025, E.OIGNIES / ARRAS PAYS D'ARTOIS 3. Dans l'équipe de ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 participation d'une joueuse U14. Le règlement n'autorise pas une joueuse U14 à jouer dans le championnat U13
L'équipe de ARRAS PAYS D'ARTOIS 3 perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 30€ à la charge de ARRAS PAYS D'ARTOIS 3.

DECISION A PRENDRE PAR LE BUREAU

Mail du 04/12/2025 de Mr Delobelle Président du club BCS BETHUNOIS

Bonjour Monsieur Bos,

Je demande le recourt gracieux suite à la pénalité financière de 90 euros infligée à mon équipe DMU13 par mail du 19 septembre, suite à 2 forfaits dans notre poule de brassage, la responsable de championnat nous demandait de jouer 2 fois l'équipe de Noeux les Mines en Aller-Retour, proposition que nous avons acceptée. Je faisais également la demande à la personne qui nous avait solliciter de ne pas jouer en excellence ou en élite, car cette équipe est composée en majorité de joueurs sortant de l'école de basket

En aucun cas nous avons déclaré forfait général, mais demandé bien avant la fin de la phase de brassage à jouer au niveau de notre équipe de débutants, et c'est exactement le même groupe qui joue le seconde phase Je trouve cette sanction rude et injuste, notre Club fait de gros effort pour la formation des jeunes depuis de nombreuses années pour essayer d'engager 2 équipes par catégorie d'âge et cette sanction financière ne va pas nous motiver.

Dans l'attente de votre réponse

Veillez recevoir M Bos mes salutations les plus sportives

Philippe Delobelle

Président du BCS Béthunois

Modification du règlement particulier en U18M (Voir PJ)

CHAMPIONNAT U 18 MASCULIN PROMOTION SAISON 2025 / 2026



REGLEMENT PARTICULIER

Pour tous les points non repris ci-après et dans les règlements généraux du CD 62, les règlements de la Ligue des Hauts de France ou les règlements fédéraux s'appliquent à tous les championnats organisés par le CD 62

La commission sportive pourrait être amenée à revoir certains points de ce règlement et y apporter des modifications

PREMIERE PHASE

Le championnat «U18M PROMOTION » est composé de 16 poules de 6 équipes.

Les équipes se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR

DEUXIEME PHASE

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en trois niveaux

- « ELITE » les équipes classées 1^{er} et 2^{eme} de chaque poule
- « EXCELLENCE » les équipes classées 3^{eme} et 4^{eme} de chaque poule
- « PROMOTION » les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} de chaque poule

Attribution du titre de champion départemental U 18M « ELITE »

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 1^{ere} et 2^{eme} de chaque poule sont réparties en 4 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « ELITE ».

- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront dans une des salles de l'un des clubs finissant 1^{er} de la poule, pour disputer les demi-finales U18M ELITE le Samedi 30 mai.
La finale des équipes vainqueur du 30 mai 2026 se disputera le Samedi 6 juin dans la salle d'un des deux clubs finaliste.
Si aucun des clubs jouant les demi- finales ou finales n'est intéressé pour recevoir cet événement. La commission sportive fera jouer ces rencontres sur terrain neutre.

Attribution du titre de champion départemental U 18M « EXCELLENCE »

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 3^{eme} et 4^{eme} de chaque poule sont réparties en 5 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « EXCELLENCE ».

Un match éliminatoire en aller simple se jouera le week-end du 16 mai et qualifiera le vainqueur en demi-finale.

- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront dans une des salles de l'un des clubs finissant 1^{er} de la poule, pour disputer les demi-finales U18M EXCELLENCE le Samedi 30 mai.
La finale des équipes vainqueur du 30 mai 2026 se disputera le Samedi 6 juin dans la salle d'un des deux clubs finaliste.
Si aucun des clubs jouant les demi- finales ou finales n'est intéressé pour recevoir cet événement. La commission sportive fera jouer ces rencontres sur terrain neutre.

Attribution du titre de champion départemental U 18M « PROMOTION »

A l'issue de la première phase

=> Les équipes classées 5^{eme} et 6^{eme} de chaque poule sont réparties en 3 poules de 8 et s'opposeront en match ALLER et RETOUR dans le cadre du championnat « PROMOTION ».

- ⇒ Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule de la 2^{ème} phase se rencontreront pour l'attribution du titre U18M PROMOTION sous la formule 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur
Week-end : 23 mai
Week-end : 30 mai
Week-end : 6 juin

N.B.

- ST POL reçoit salle INTERCOMMUNALE
- BC St MARTIN LES BOULOGNE 2 reçoit Salle GIRAUX SANIER
- AMBLETEUSE/MARQUISE 1 et 2 reçoivent Salle HERVE DUBUSSON à MARQUISE

Responsable du Championnat 1^{ère} et 2^{ème} Phase :

Annie VERRON

Port : 06 74 87 95 47

averron@pasdecalaisbasketball.org

- **SELECTIONS U13 FILLES ET GARCONS :**

- **TICZN 2025 :**

Nous venons de recevoir le livret technique de l'organisation du TIC Zone Nord 2025 à Caen. Nous avons donc les jours, les lieux et les horaires des rencontres de nos sélections. Nous connaissons également notre hébergement, nous logerons à l'Ibis Budget Mémorial de Caen. Le transport est organisé avec la compagnie Laridant. Le départ se fera le samedi 27/12 avec un départ à 9h de Liévin et un autre à 11h d'Abbeville pour les personnes de la cote.

Deux arbitres potentiels ont été désigné pour officier pendant le tournoi. Ils feront donc parti de la délégation du Pas-de-Calais : Rachel TASSIN du club de Houdain et Raphaël du club de Ferques

Jean-Louis Carincotte sera le chef de la délégation à CAEN

U13 masculin :

Après les nombreux rassemblements, le stage d'Ohlain et les matchs amicaux, les entraîneurs ont constitué l'équipe de 10 joueurs qui représenteront le Pas-de-Calais lors de ce Tournoi Inter Comité. Le groupe se réunira une dernière fois ce dimanche 21/12 à Dourges avant de partir pour le TIC.

Liste des joueurs retenus pour le TIC :

Nom	Prénom	Club 2025 2026
BOURAS	MAWEL	LIEVIN
DANTIN	VICTOR	LONGUENESSE
DELCIERRE	SACHA	ISBERGUES
GHOUAR	YAMIN	ST NICOLAS LES ARRAS
HEMERY	TIMOTHEE	DOURGES
LEBRILLANT	ADRIEN	DOURGES
MABOUMBA	NOAH-ANDREW	ST NICOLAS LES ARRAS
MILLE	TIBAUT	ESSM LE PORTEL
MOLINATTI	GABIN	COULOGNE
SCHRIFVE	GABIN	LONGUENESSE

Pour information, il y a un joueur U13 déjà au Pôle Espoir qui sera convoqué seulement pour la suite du parcours (CIC et CIS pour pouvoir faire le TIZ) : BRUTIER BAILLET Marin

- **U13 féminin :**

Après les nombreux rassemblements, le stage d'Ohlain et les matchs amicaux, les entraîneurs ont constitué l'équipe de 10 joueuses qui représenteront le Pas-de-Calais lors de ce Tournoi Inter Comité. Le groupe se réunira une dernière fois ce dimanche 21/12 à Saint-Nicolas-lez-Arras avant de partir pour le TIC.

Liste des joueuses retenues pour le TIC :

Nom	Prénom	Club 25/26
CAPRON	INES	ARRAS PAYS D'ARTOIS
DA COSTA PEREIRA WAYS	ELOISE	ACLPA CALAIS
DEPREZ	MAYLIE	COB CALAIS
DEJONGHE	NOELLY	ACLPA CALAIS
DUFOUR	NAOMI	ARRAS PAYS D'ARDOIS
HAUTVAL	ANOUCK	ARRAS PAYS D'ARDOIS
LETIENNE	EMY	ACLPA CALAIS
MAHIEUX	MAHAUT	ACLPA CALAIS
PEUVREL	LILY	NEUFCHATEL HARDELOT
TESTART	ISAURE	ARRAS PAYS D'ARDOIS

Pour information, il y a une joueuse U12 dans la sélection : Naomi DUFOUR

Les autres dates prévues dans le calendrier :

- CIC U13 à Montdidier du 18 février au 20 février 2026
- Du 15 au 17 mars 2026 : entrées au pôle espoir de Wattignies
- CIS U13 du 22 au 24 avril 2026
- TIZ U13 à Voiron du 13 mai au 17 mai 2026
- Du 23 au 25 Mai 2025 : tournoi international à Ardres pour les garçons

• **SELECTIONS U12 FILLES ET GARCONS :**

Toutes les sélections ont pu se regrouper à 4 reprises depuis les vacances de la Toussaint, pour pouvoir constituer une sélection élargie de 16 joueurs ou joueuses.

Nous pourrons voir ces sélections se rencontrer le mardi 23/12 à Béthune :

- 10h30 match des sélections filles
- 13h30 match des sélections garçons

Merci au club de Béthune pour le prêt de leur salle.

Les différentes dates prévues en plus des entraînements :

- Le dimanche 8 Février 2026 : plateau avec le Nord (dans le Nord, le lieu n'est pas encore choisi)
- Le dimanche 8 Mars 2026 : plateau avec le Nord (dans le Pas-de-Calais, le lieu n'est pas encore choisi)
- Le dimanche 10 mai 2026 : tournoi Hauts de France avec les 5 comités dans l'Aisne
- CIC U12 Haut de France du 1^{er} au 4 Juillet 2026

• **SELECTIONS U11 FILLES ET GARCONS :**

Chaque district aura effectué 4 regroupements avant notre premier tournoi de sélection U11 du Pas-de-Calais qui se déroulera les 3 et 4 Janvier à Boulogne-sur-Mer au palais des sports Damrémont :

- Le 3 janvier TID U11 garçon avec deux équipes par district
- Le 4 janvier TID U11 fille avec deux équipes par district

Cette nouvelle façon de fonctionner et avec la bonne tenue de nos OPEN U11, nous avons pu voir beaucoup plus de licenciés invités aux différents rassemblements de nos sélections. En moyenne 60 garçons et 40 filles par district.

Après ce premier rendez-vous, nos entraîneurs de sélection doivent préparer le 2 -ème tournoi qui se déroulera le lundi 6 Avril (lieu encore à déterminer)

Les inter-district auront lieu dans le Calaisis le 8 mai. Appel à candidature pour accueillir les interdistricts U11 2026.

A noter : la grande difficulté pour trouver des clubs accueillant les différentes sélections, il est impératif que chaque district désigne un référent technique pour pouvoir faciliter ces demandes

- **FORMATION ENTRAINEUR :**

Les Brevets fédéraux sont maintenant gérés par le comité du Pas-de-Calais et lien avec la ligue des Hauts de France pour l'administratif et la gestion des inscriptions.

Nos CT sont en charge d'animer les différentes formations du Brevet Fédéral : le BF enfant, le BF jeune et le BF adulte. Pour multiplier les formations et couvrir pour l'ensemble de notre territoire, le comité fera appel aux différents techniciens déjà habilité à la formation de ces diplômes.

A ce jour, il y a un :

- BF adultes qui est terminé sur Le Portel qui a été animé par Valentin Renard
- BF jeunes en cours sur Calais animé par Clément GUILBERT et Rémi DUCROCQ
- BF jeunes en cours sur Bruay animé par Denis LEMATTRE
- BF enfant ouvert sur Arras qui sera animé par Geoffrey DHEE.
- BF jeunes qui va s'ouvrir sur Dourges qui sera animé par Eléonore GROSSEMY
- BF adultes qui va s'ouvrir sur Liévin qui sera animé par Simon DUFOUR
- BF jeunes qui va s'ouvrir sur Neufchatel-Hardelot qui sera animé par Yohann FOURRIER
- BF adultes qui s'organise sur Berck qui sera animé par Franck Batel

Si vous souhaitez vous inscrire en formation, merci de vous rendre directement sur le site régional basket des Hauts de France. Toutes les formations sont sur Kalisport

3 Brevets Fédéraux sont proposés : enfant, jeune et adulte.

Il est obligatoire de s'inscrire sur la plateforme « teach up » pour pouvoir suivre la formation.

Le Brevet Fédéral se fait sur 3 journées de présentiel entrecouper de travail personnel en distanciel.

Le DETB est également géré administrativement par la ligue mais nos CT vont prendre la formation du CS 1 dans le Pas-de-Calais.

- **CHALLENGE BENJAMINS BENJAMINES :**

La phase club se déroule jusqu'au 31 décembre 2025 où chaque club saisissent directement sur la plateforme Challenge via FBI (onglet Jeunesse) les scores de chaque licencié.

RAPPEL : Le respect des dates de naissances 2013 et 2014 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun(e) licencié(e) U11 ne pourra participer à la qualification départementale – régionale – nationale, même s'il/elle est surclassé(e) pour les compétitions

Les finales départementales dans le Pas de Calais se feront le mercredi 11 février 2026 à Neufchatel- Hardelot

Prochaines dates :

Les finales régionales se feront le mercredi 4 mars 2026.

Les finales nationales se feront le samedi 25 avril 2026 (Week end des finales de coupe de France)



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

BUREAU CD62 du 17.12.2025

Thématique :	Présidence
	Sportive
	Discipline
	X CDO
	Technique
Destinataires :	Clubs
	X Comité
Nombre de Pièces jointes :	

A. INFORMATIONS ARBITRES :

Beaucoup d'arbitres exercent plusieurs fonctions d'où des trous dans les plannings de répartition.

Le Calaisis-Audomarois, et Corinne par la même, souffre beaucoup de l'absences d'officiels.

Les mêmes problèmes aussi dans le Boulonnais.

Les salles se font rares afin de pouvoir former les arbitres. Le Boulonnais a même dû louer une salle de sports afin de ne pas couper le rythme des séances de formation départementale. Dommage de devoir payer alors que beaucoup de clubs avaient prêté leur salle et avaient été remerciés par le Comité pour leur accueil et convivialité la saison dernière.

Des incidents ont dû être gérés:

- Michelet / ASPTT
- EOBCWW/ALCB problème après la rencontre
- Erreur d'enregistrement des techniques bancs qui apparaissent B2 sur la e-marque
- Technique attribuée à tort en faute personnelle alors que le joueur a le statut de remplaçant.
- Frais de match remboursés pour une panne de courant avant match: seul le déplacement devait être perçu (Méricourt/Oignies en DMU18). Les clubs ont récupéré leur dû.
- Quelques arbitres remboursés de leur déplacement lors de l'annulation de match ou d'indisponibilité de salle (indisponibilité-LILLERS, forfait-LOISON, erreur championnat-LOISON)
- des cases "incidents" non remplies ne permettent pas d'aller au bout des procédures de discipline. Les arbitres ne sont pas assez précis dans leur rapport et ne vont pas au bout des choses. C'est dommage car leurs collègues auront le même genre de soucis quand le travail n'est pas assez complet en amont.

De plus en plus d'incidents émettent nos rencontres et sont le reflet d'un climat anxiogène et délétère.

Ceci nous empêche de mener le dossier à la Commission de Discipline. Le comité départemental de basket rencontre une pénurie d'arbitres.

B. OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS :

Depuis le début de saison, les arbitres de D1 ont tous été vus au moins une fois à la fin décembre. Plus de 50% des arbitres de D1 ont été observés, voire même une seconde pour certains (e)s. Les prétendants ont tous été vus une fois.

Le travail de Jessy est toujours suivi pour la Commission d'Évaluation des Arbitres. Un niveau de qualification inégalé avec des observateurs du niveau départemental au niveau HN3. Merci pour leur investissement.

Merci aux répartiteurs pour leur diligence vis-à-vis des duos à faire observer.

C. FORMATIONS :

Elles continuent dans chaque district.

Voici les effectifs, actuellement connus, pour l'EAD:

Artois: 20

Béthunois: 12

Boulonnais: 20

Calaisis-Audomarois: 17

Actuellement, 4 arbitres ont repris dans le Calaisis Audomarois et seront ajoutés au Pacte Officiels pour cette année + 1 arbitre dans le Béthunois. Les démarches ont été faites ou sont en cours afin de les réintégrer.

Les formateurs regrettent que les clubs ne prêtent pas davantage leur salle car impossible de faire les séances de terrain...quitte à laisser une partie du terrain pendant leurs entraînements.

D. GROUPE DE DÉTECTION

L'ensemble du parcours poursuit son train: QCM règlement, QCM vidéo, analyses vidéo, assiduité. Les formateurs valident la formation continue.

Pour le TIC U14, à DOURGES, les arbitres ont été issus de ce groupe.

Pour le TIZ Zone Nord de Caen, les arbitres ont également été proposés par ce groupe pour le tournoi des fêtes de Noël.

Rachel TASSIN et Raphaël CONDETTE ont été détectés pour cette manifestation.

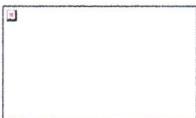
Tous les arbitres désignés pour officier les sélections du département seront issus de ce groupe.

F. DESIGNATIONS:

ARDOIS: Marouane regrette un manque d'accord entre les clubs pour les dérogations.

Plusieurs retours des clubs dénoncent les trop nombreuses demandes de dérogations et en font de même car les leurs sont régulièrement refusées.

Contact :		E-mail : cdo62@outlook.fr	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
Sébastien VENEL 	Sébastien VENEL 	Jean Louis CARINCOTTE	Catherine LELEU
Commission des officiels	Commission des officiels	Président	Secrétaire Générale



Compte rendu pour réunion du Bureau du 17/12/2025

Championnat 3x3 :

**A ce jour aucune nouvelle équipe d'inscrite pour les championnats ,
Une relance sera de nouveau faite en Janvier 2026 afin d'organiser des journées Top pour une participation au Master Régional.**

Master de la Ligue :

Mr Brisset de la Commission 3X3 de la Ligue m'as contacté par téléphone après en avoir discuté avec Le Président du Comité 62 pour proposer l'organisation de ce Master par notre Comité en Mai .

**Je lui est répondu que nous en discutions ce jour .
Sachant qu'il faut deux salles dans le même endroit.
Il faut 4 chronos portables
Question : acceptons nous ?**

Open Plus Access 2026 :

Comme chaque année nous devons organiser notre Open Plus Access Qualificatif à à l'open plus de la ligue qui aura lieu le 7/06/2026 à Béthune Bruay .

**Cet Open doit avoir lieu 3 semaines avant le 7/6/2026
Afin d'envoyer aux Clubs l'organisation de cet événement ,
je propose la date 1 mai 2026.**

F.Hazebrouck



COMITE DU PAS DE CALAIS 25/26
COMMISSION Minibasket



Compte rendu Réunion.

Présidente Commission Minibasket

Isabelle COPPENS
32 rue Estenne Cauchy
62223 St Laurent Blangy
belle.coppens@hotmail.fr
icoppens@pasdecalaisbasketball.org
06 32 31 90 12

La Labellisation :

Après de multiples rappels sur les différents réseaux, certains clubs se réveillent et mettent en place leur label.

Nous avons fait une réunion en présentiel pour l'Artois et en distanciel pour les 4 district.

Il y a eu 2 clubs pour l'Artois et 2 clubs pour la partie distanciel.

Soit un total de 4 clubs qui se sont intéressés pour leur labellisation.

Au final :

Clubs labellisés selon les années :

- CL Barlin : 2 étoiles pour les saisons 2022/2025.
- Ferques : 2 étoiles pour les saisons 2023/2026.
- Arras PABF : 3 étoiles pour les saisons 2023/2026.
- ESSM Le Portel : 2 étoiles pour les saisons 2024/2027.
- Wimille Wimereux : 2 étoiles pour les saisons 2024/2027.
- BC Ardres : 3 étoiles pour les saisons 2024/2027.
- Amicale Drapeau le Portel : 2 étoiles pour les saisons 2024/2027.
- Loison AC : 2 étoiles pour les saisons 2025/2028.
- B Ambleteuse Marquise : 2 étoiles pour les saisons 2025/2028.
- ASPTT Boulogne : 3 étoiles pour les saisons 2025/2028.

Attente Validation Fédérale

- BC St Nicolas : 3 étoiles pour les saisons 2026/2029.
- BC Violaines : 3 étoiles pour les saisons 2026/2029.
- AL Coquelles : 3 étoiles pour les saisons 2026/2029.

En cours de validation Comité

- Airois : 93.5 pour 2 étoiles
- St Martin les Boulogne : 91.5 pour 2 étoiles.

Dossier ouvert

- Billy Berclau : 24.5
- ABC Dourges : 13
- AS Audruicq : 8
- AS Petit Courgain : 6
- USAO : 12
- A Paul Bert Outreau : 6
- Longuenesse : 4

Pour Longuenesse, le club s'est aperçu grâce au document envoyé cette semaine que la plate-forme

sur FBI serait fermée au 31/12/2025.

Les OBE :

11 écoles ont fait leur demande pour 4 clubs.

10 écoles ont fait aussi leur demande sans la validation des clubs.

E-marque Mini basket : 4 visios ont été organisées par Romain sur les 4 districts. J'ai envoyé les 4 liens à tous les clubs du Pas de Calais, de manière à ce que celui qui ne pouvait pas suivre celle de son district puisse faire celle qui lui convenait.

Je le remercie pour sa présence lors des visios et de son soutien.

17 clubs ont suivi ces temps d'information.

Une question venant du Boulonnais ressort de ces temps d'information :

Elle concerne les points. Nous sommes actuellement au cumul des points marqués. Nous constatons donc des scores fleuves qui ne sont pas indicatifs ni réjouissants pour nos jeunes basketteurs.

Pourquoi ne pas passer aux sex-temps gagnés ?

Cette proposition pourra être étudiée lors du forum (12/09/2026).

Isabelle COPPENS



COMMISSION DISTRICT BOULONNAIS

Etaples, le jeudi 12 décembre 2025, 19H00,

Présents : Laetitia - Hélène - Nathalie – Stéphane – Yohann – Emile – Vincent – Claude – Guillaume - Valentine– Thierry

Excusés : Nicolas - Jessy

LE DISTRICT

Nous avons terminé la saison dernière à 3935 licenciés (3981 N-1 / retard de 46 Licences).

1141 Féminines (1191 N-1 / retard de 50 Licences)

2794 Masculins (2790 N-1 / avance de 4 Licences)

Au 12-12-2025 :

CD	Clubs	Total AU 12/12/25				
		Total	F	M	%F	%M
1	HDF0062075 - BERCK/RANG DU FLIERS	293	85	208	29%	71%
2	HDF0062152 - EOBC WIMILLE WIMEREUX	281	64	217	23%	77%
3	HDF0062012 - BC ST MARTIN LES BOULOGNE	280	84	196	30%	70%
4	HDF0062088 - BASKET AMBLETEUSE MARQUISE	279	141	138	51%	49%
5	HDF0062009 - AMICALE DRAPEAU LE PORTEL	249	65	184	26%	74%
6	HDF0062114 - FERQUES BASKET CLUB	229	69	160	30%	70%
7	HDF0062090 - SO MARITIME BOULOGNE	225	58	167	26%	74%
8	HDF0062008 - ESSM LE PORTEL	205	10	195	5%	95%
9	HDF0062005 - AMICALE LAIQUE DE DESVRES	181	57	124	31%	69%
10	HDF0062068 - BC NEUFCHATEL HARDELOT	175	117	58	67%	33%
11	HDF0062105 - AS CUCQ BASKET	158	29	129	18%	82%
12	HDF0062108 - ASPTT BOULOGNE SUR MER	155	61	94	39%	61%
13	HDF0062024 - BC SAINT LEONARD	153	39	114	25%	75%
14	HDF0062010 - A PAUL BERT OUTREAU	151	16	135	11%	89%
15	HDF0062129 - SAMER BASKET CLUB	150	39	111	26%	74%
16	HDF0062058 - OSTROHOVE BASKET CLUB	146	40	106	27%	73%
17	HDF0062006 - AMICALE BUCAILLE BOULOGNE	139	38	101	27%	73%
18	HDF0062094 - AS HESDigneUL-HESDIN L'ABBE	127	29	98	23%	77%
19	HDF0062037 - AMICALE CONDETTE	114	53	61	46%	54%
20	HDF0062059 - FOYER LAIQUE ECault	85	16	69	19%	81%
21	HDF0062066 - AS ETAPLES BASKET	80	22	58	28%	73%
22	HDF0062153 - RINXENT HYDREQUENT BC	80	9	71	11%	89%
Total District Boulonnais		3935	1141	2794	29%	71%
Total C62		15531	5077	10453	33%	67%

MINI - BASKET

La programmation des plateaux est en route.

Le BC NEUFCHATEL HARDELOT a inauguré la saison comme à son habitude avec le 1^{er} plateau ce 10-12-2025.

DESVRES enchaîne le pas avec ce samedi 13-12-2025

Ne pas oublier les consignes de début de saison, à savoir de remplir les 2 documents à retourner à Laetitia.

1] Chaque club participant doit fournir la liste des joueurs participants avec les numéros de licences.

2] Chaque club organisateur doit envoyer son compte rendu à Laetitia.

Sans ces 2 documents la participation au plateau ne pourra être prise en compte.

 REUNION ECOLE DE BASKET DEPARTEMENTALE 2024 - 2025																
LISTE DES PARTICIPANTS AU PLATEAU de _____																
Ce document sera remis à l'organisateur du plateau le _____ au représentant du Club Organisateur des votre jeunes.																
CLUB DE :																
EQUIPE 1 couleur : _____ <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">CATEGORIE</td> <td style="width: 40%;">BABY BASKET</td> <td style="width: 45%;">- DEBUTANT</td> </tr> <tr> <td>NOMS</td> <td>PRENOMS</td> <td>N° DE LICENCE</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> </table>		CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT	NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE									
CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT														
NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE														
EQUIPE 2 couleur : _____ <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">CATEGORIE</td> <td style="width: 40%;">BABY BASKET</td> <td style="width: 45%;">- DEBUTANT</td> </tr> <tr> <td>NOMS</td> <td>PRENOMS</td> <td>N° DE LICENCE</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> </table>		CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT	NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE									
CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT														
NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE														
EQUIPE 3 couleur : _____ <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">CATEGORIE</td> <td style="width: 40%;">BABY BASKET</td> <td style="width: 45%;">- DEBUTANT</td> </tr> <tr> <td>NOMS</td> <td>PRENOMS</td> <td>N° DE LICENCE</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> </table>		CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT	NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE									
CATEGORIE	BABY BASKET	- DEBUTANT														
NOMS	PRENOMS	N° DE LICENCE														
 COMITE DU PAS DE CALAIS ECOLE DE BASKET CLUB DE BASKET DEPARTEMENTAL 2024/2025																
LES CLUBS ORGANISATEURS DE PLATEAU RETOURNENT AU REPRESENTANT DU CLUB ORGANISATEUR CET ENVELOPPEMENT AVEC CHAQUE PLATEAU POUR ASSURER LA SECURITE DES ENFANTS ET DES ADULTE																
CLASSEMENT DATE _____ HEURE _____ TOURNAMENT _____ TOURNAMENT _____																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">TICKETS DE MATCHES</td> <td style="width: 25%;">TICKETS DE MATCHES</td> <td style="width: 25%;">NOUVEAUX</td> </tr> <tr> <td>DÉMARRAGE</td> <td>DÉMARRAGE</td> <td>DÉMARRAGE</td> </tr> <tr> <td>MÉTIERS</td> <td>MÉTIERS</td> <td>MÉTIERS</td> </tr> <tr> <td>14.11.2024</td> <td>14.11.2024</td> <td>14.11.2024</td> </tr> </table>		TICKETS DE MATCHES	TICKETS DE MATCHES	NOUVEAUX	DÉMARRAGE	DÉMARRAGE	DÉMARRAGE	MÉTIERS	MÉTIERS	MÉTIERS	14.11.2024	14.11.2024	14.11.2024			
TICKETS DE MATCHES	TICKETS DE MATCHES	NOUVEAUX														
DÉMARRAGE	DÉMARRAGE	DÉMARRAGE														
MÉTIERS	MÉTIERS	MÉTIERS														
14.11.2024	14.11.2024	14.11.2024														
INSCRIPTION AU PLATEAU <input type="checkbox"/> Nombre de joueurs _____ Autres équipes les joueurs: <input type="checkbox"/> 1000 <input type="checkbox"/> 500 <input type="checkbox"/> Cadets																
Temps nécessaire aux déclenches: <input type="checkbox"/> 10 min <input type="checkbox"/> 15 min <input type="checkbox"/> 20 min Nombre d'entraîneurs: <input type="checkbox"/> 1 X 2 <input type="checkbox"/> Responsable Enseignement: _____ Responsable Adm/Off: _____ Coordonnées: _____																
<small>Le document est à renvoyer à l'organisateur du plateau</small>																

Merci aux clubs d'envoyer au plus vite leur date d'organisation.

SPORTIVE

Les OPENs de début de saison se sont très bien déroulés.

Nous remercions le SOMB et EUROPALÉ pour l'organisation.

La première phase est en cours et s'achève le week-end du 12/12 pour les U9, 10/01 pour les U11 et 17/01 pour les U11 G.

Les clubs souhaitant engager une équipe supplémentaire pour la 2^{nde} phase doivent en faire part à Hélène très rapidement.

Une présentation E-Marque mini-basket V3 a été faite lors de 2 réunions TEAMS.

Une au national en Novembre et une pour le district Boulonnais le 04/12.

7 clubs représentés AS2H / SAMER / SOMB / ESSM / OBC / BAM / FBC

Cette e-marque destinée au U9 et U11 4x4 sera mise en place pour la saison 2026-2027. Il s'agit d'une version plus simple et intuitive qui permet aussi de gérer les 6 périodes.

Guillaume a fait part de son souhait de passer en affichage de résultats à des périodes gagnées plutôt qu'à des points. Ceci donnera des parutions de résultats du type 6-0 / 5-1 / 4-2 / 3-3 / 2-4 / 1-5 / 0-6

Au lieu de scores qui parfois ne reflètent pas la rencontre et ont tendance à assommer les enfants qui sont en cours de formation.

U9 – POULE A

Classement																	
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnes	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient
1	A PAUL BERT OUTREAU		15	5	5	0	0		0	0	0	0	0	0	237	74	3.202703
2	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL		13	5	4	1	0		0	0	0	0	0	0	201	129	1.675
3	BC ST MARTIN LES BOULOGNE		12	6	3	3	0		0	0	0	0	0	0	190	158	1.217549
4	SO MARITIME BOULOGNE - 1		11	5	3	2	0		0	0	0	0	0	0	130	129	1.007752
5	BERCK RANG DU FLIERS - 2		9	5	2	3	0		0	0	0	0	0	0	120	154	0.779221
6	EOBC WIMILLE WIMEREUX		7	5	1	4	0		0	0	0	0	0	0	69	162	0.425926
7	FERQUES BASKET CLUB - 1		5	5	0	5	0		0	0	0	0	0	0	54	206	0.262116

U9- POULE B

Classement																		
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient	
1	ESSM LE PORTEL		15	5	5	0	0		0	0	0	0	0	0	194	88	2.204545	
2	SAMER BASKET CLUB - 1		13	5	4	1	0		0	0	0	0	0	0	147	88	1.670455	
3	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL - 2		11	5	3	2	0		0	0	0	0	0	0	175	107	1.635514	
4	AMICALE BUCAILLE BOULOGNE		11	5	3	2	0		0	0	0	0	0	0	172	112	1.535714	
5	AS HESDigneul-HESDIN L'ABBE		9	5	2	3	0		0	0	0	0	0	0	151	136	1.110294	
6	SAMER BASKET CLUB - 2		8	6	1	5	0		0	0	0	0	0	0	108	301	0.358024	
7	OSTROHOVE BASKET CLUB		5	5	0	5	0		0	0	0	0	0	0	92	207	0.444444	

U9- POULE C

Classement																		
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient	
1	BERCK/RANG DU FLIERS - 1		15	5	5	0	0		0	0	0	0	0	0	195	42	4.642857	
2	ASPTT BOULOGNE SUR MER		14	6	4	2	0		0	0	0	0	0	0	129	79	1.632911	
3	AMICALE CONDETTE		11	5	3	2	0		0	0	0	0	0	0	95	117	0.811966	
4	SO MARITIME BOULOGNE - 2		10	5	2	2	1		0	0	0	0	0	0	114	95	1.2	
5	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE - 2		10	5	2	2	1		0	0	0	0	0	0	81	96	0.84375	
6	RINXENT HYDREQUENT BC		7	5	1	4	0		0	0	0	0	0	0	76	147	0.517007	
7	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL - 3		5	5	0	5	0		0	0	0	0	0	0	43	157	0.273885	

U9- POULE D

Classement																		
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient	
1	FERQUES BASKET CLUB - 2		18	6	6	0	0		0	0	0	0	0	0	178	60	2.966667	
2	BC SAINT LEONARD		16	6	5	1	0		0	0	0	0	0	0	152	63	2.412698	
3	AMICALE LAIQUE DE DESVRES - 1		14	6	4	2	0		0	0	0	0	0	0	183	49	3.734694	
4	BC NEUFCHATEL HARDELOT		12	6	3	3	0		0	0	0	0	0	0	117	134	0.873134	
5	AMICALE LAIQUE DE DESVRES - 2		12	6	3	3	0		0	0	0	0	0	0	133	103	1.291262	
6	SO MARITIME BOULOGNE - 3		10	6	2	4	0		0	0	0	0	0	0	103	134	0.766657	
7	FOYER LAIQUE ECault		8	6	1	5	0		0	0	0	0	0	0	57	170	0.335294	
8	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE - 1		6	6	0	6	0		0	0	0	0	0	0	42	252	0.166667	

U11 FILLES

Classement																		
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient	
1	BC NEUFCHATEL HARDELOT		19	7	6	1	0		0	0	0	0	0	0	415	113	3.672566	
2	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL		18	6	6	0	0		0	0	0	0	0	0	314	73	4.30137	
3	SO MARITIME BOULOGNE		18	6	6	0	0		0	0	0	0	0	0	342	98	3.489796	
4	EOBC VIMILLE VIMEREUX		12	6	3	3	0		0	0	0	0	0	0	180	174	1.034483	
5	BERCK/RANG DU FLIERS		10	6	2	4	0		0	0	0	0	0	0	122	271	0.450185	
6	BC ST MARTIN LES BOULOGNE		9	5	2	3	0		0	0	0	0	0	0	169	173	0.976675	
7	SAMER BASKET CLUB		8	6	1	5	0		0	0	0	0	0	0	105	251	0.418327	
8	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE		8	6	1	5	0		0	0	0	0	0	0	77	358	0.215084	
9	AMICALE LAIQUE DE DESVRES		6	6	0	6	0		0	0	0	0	0	0	58	271	0.214022	

U11MX 4X4 – POULE A

Classement																		
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient	
1	AS CUCC BASKET		20	7	6	0	1		0	0	0	0	0	0	335	187	1.791444	
2	AMICALE CONDETTE		16	7	4	2	1		0	0	0	0	0	0	222	183	1.213115	
3	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE - 2		15	7	4	3	0		0	0	0	0	0	0	217	197	1.101523	
4	SAMER BASKET CLUB - 3		13	7	3	4	0		0	0	0	0	0	0	208	211	0.965782	
5	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL		11	7	2	5	0		0	0	0	0	0	0	211	266	0.793233	
6	ASPTT BOULOGNE SUR MER		9	7	1	6	0		0	0	0	0	0	0	126	275	0.458182	

U11 MX 4X4 – POULE B

Classement																	
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient
1	BC ST MARTIN LES BOULOGNE - 2		21	7	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	448	82	5.463415
2	OSTROHOVE BASKET CLUB		17	7	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	261	138	1.456522
3	AS HESDigneul-HESDIN L'ABBE		15	7	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	325	168	1.934524
4	FOYER LAIQUE ECAULT		14	7	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	169	287	0.58885
5	AMICALE LAIQUE DE DESVRES		9	7	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	97	246	0.394309
6	AS ETAPLES BASKET		8	7	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	87	406	0.214286

U11 MX 5X5 – POULE A

Classement																	
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient
1	SO MARITIME BOULOGNE - 3		19	7	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	278	215	1.293023
2	BC ST MARTIN LES BOULOGNE		17	7	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	295	242	1.219008
3	A PAUL BERT OUTREAU		15	7	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	318	242	1.31405
4	SAMER BASKET CLUB - 2		13	7	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	236	255	0.92549
5	ESSM LE PORTEL - 2		12	7	3	4	0	0	0	0	0	0	0	-1	288	308	0.936065
6	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE - 1		7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	227	300	0.597368

U11 MX 5X5 – POULE B

Classement																	
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient
1	AMICALE LAIQUE DE DESVRES		14	6	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	186	167	1.113772
2	AMICALE DRAPEAU LE PORTEL		13	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	201	152	1.322368
3	SO MARITIME BOULOGNE - 2		13	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	220	120	1.833333
4	FERQUES BASKET CLUB		6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	122	253	0.482211
5	AMICALE BUCIALE BOULOGNE		4	4	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0	75	112	0.660643

U11 MX 5X5 – POULE C

Classement																	
Rang	Equipe	Hors Class	Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nuls	Init	Nb Défaut	Nb Forfait	Nb Pén	Pén Arb	Pén Ent	Pén Div	Pts +	Pts -	Quotient
1	BERCK/RANG DU FLIERS		16	6	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	245	159	1.540801
2	SAMER BASKET CLUB - 1		14	6	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	219	158	1.306976
3	BC SAINT LEONARD		13	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	180	123	1.463415
4	EOBC WIMILLE/WIMEREUX		7	5	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	106	193	0.549223
5	RINXENT HYDREQUENT BC		6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	151	268	0.563433

OFFICIELS

ECOLE D'ARBITRAGE

En début de Saison, Kévin DEMAILLY et Jean-Louis BLONDEL sont venus à Ferques afin de rencontrer les clubs du Boulonnais désirant avoir des informations sur les écoles d'arbitrage.

Les 6 clubs ayant déclaré leur école pour la saison 2025-2026 sont :

samedi 13 décembre 2025

Liste des écoles d'arbitrage

CD	Niveau	N°Club	Club
0062	1	HDF0062012	BC ST MARTIN LES BOULOGNE
0062	1	HDF0062037	AMICALE CONDETTE
0062	1	HDF0062088	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE
0062	1	HDF0062090	SO MARITIME BOULOGNE
0062	1	HDF0062108	ASPTT BOULOGNE SUR MER
0062	1	HDF0062153	RINXENT HYDREQUENT BC

FORMATION DEPARTEMENTALE

La formation a démarré le 6 octobre 2025.

Les séances théoriques ont lieu au club house de la salle André Condette de Saint Martin.

L'appel aux clubs pour obtenir des créneaux de terrains libres n'a pas obtenu de réponse positive.

Le district a dû se tourner vers une solution privée et louer les terrains de basket de EVER GO pour 3 lundi soirs. (Coût 240 €)

Un nouvel appel aux clubs a été lancés afin cette fois d'obtenir des créneaux avec des équipes pour faire pratiquer les stagiaires en condition.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL - FORMATION EAD BOULONNAIS

2025-2026

LUNDI 6/10	THEO	CLUB HOUSE DE ST MARTIN	
LUNDI 13/10	THEO	CLUB HOUSE DE ST MARTIN	
LUNDI 03/11	THEO	CLUB HOUSE DE ST MARTIN	
LUNDI 10/11	THEO	CLUB HOUSE DE ST MARTIN	
LUNDI 17/11	THEO	CLUB HOUSE DE ST MARTIN	
LUNDI 24/11	PRAT	EVER GO	
LUNDI 01/12	PRAT	EVER GO	
LUNDI 08/12	PRAT	EVER GO	
LUNDI 15/12	PRAT	FERQUES	
LUNDI 12/01	PRAT	?	
LUNDI 19/01	PRAT	?	
LUNDI 26/01	PRAT	?	
LUNDI 02/02	PRAT	?	
LUNDI 09/02	PRAT	?	
??	RECY		RECYCLAGE MI SAISON
LUNDI 02/03	THEO	SEANCE E-MARQUE	Voir Nathalie
LUNDI 09/03	PRAT	?	
LUNDI 23/03	PRAT	?	
LUNDI 06/04	ORAL	CLUB HOUSE ST MARTIN	19H/20H30
LUNDI 27/04	ORAL	CLUB HOUSE ST MARTIN	19H/20H30
LUNDI 04/05	ORAL	CLUB HOUSE ST MARTIN	19H/20H30
LUNDI 11/05	ORAL	CLUB HOUSE ST MARTIN	19H/20H30
SAMEDI ??	EXAM	E3 ET E4 à ?	Horaires en attente

Nous remercions le BCSM et la ville de Saint Martin pour la mise à disposition du club house de la salle André Condette qui nous a permis de réaliser la partie théorie.

Du côté des stagiaires nous avons 20 candidats pour cette année pour 12 clubs.

1	PAQUENTIN	ACHILLE	BC094295	U17	APB OUTREAU
2	CHARPIGNY	MATHEO	JH064748	U20	ASPTT
3	GERME	LOUNA	VT078958	U17	ASPTT
4	PAQUE	NICOLAS	BC089922	U18	BAM
5	BARBET	JUSTINE		SENIORS	BC NEUFCHATEL HARDELOT
6	LENGAIGNE	NICOLAS	JH895921	SENIORS	BC NEUFCHATEL HARDELOT
7	ANGEBAULT	NOLAN	BC093508	U18	BC ST LEONARD
8	FOURNIER	MILAN	BC097448	U17	BC ST LEONARD
9	WATTEZ	SIMON	VT061247	U20	BC ST MARTIN
10	AUBEL	VALENTIN	BC104906	U16	BUCAILLE
11	ROBART	CHRISTOPHE	VT650433	SENIORS	CONDETTE
12	MILLE	THEOPHIL	BC109846	U18	EUROPALE WW
13	MOLMY	LOUIS	BC117779	U15	EUROPALE WW
14	TRANCHARD	GABIN	BC115937	U15	EUROPALE WW
15	CHAILLOUX	KILLIAN	VT065067	U20	FL ECAULT
16	COX	THEO	BC104411	U16	FL ECAULT
17	CLETON	ALEX	VT074281	U19	LE DRAPEAU
18	DELPLACE	NATHAN	BC084495	U18	LE DRAPEAU
19	DEMARTEAU	LUCAS	VT063397	U20	OSTROHOVE BC
20	GOURNAY	FRANCOIS	VT842936	SENIORS	OSTROHOVE BC

Les stagiaires ont comme demande de finir leur épreuve E-learning pour fin décembre. En fonction des premiers tests en janvier les formateurs pourront décider de les mettre en route.

DESIGNATIONS

Les désignations se passent dans l'ensemble plutôt bien.

Des relances auprès des arbitres afin d'obtenir les disponibilités permettent en général de réussir à combler les rencontres.

Guillaume fait de son mieux. Néanmoins 2 rencontres U18 et 4 rencontres U15 n'ont pu être désignées.

Cette année un championnat U18M Interdépartemental s'est ajouté à la désignation du district.

OBSERVATIONS

8 candidats D2 vers D1

1 arbitre vu 2 fois

6 arbitres vus 1 fois

1 arbitre non vu

Les prochaines observations auront lieu après la trêve en janvier.

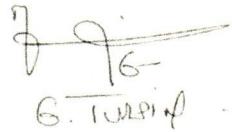
TRESORERIE

Un seul mouvement depuis le début de saison avec la location des terrains à EVER GO jusqu'à la réunion d'aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Nathalie SERGENT
Secrétaire

Guillaume TURPIN
Délégué

A handwritten signature consisting of stylized initials "G.T." followed by a horizontal line and the surname "TURPIN" written below it.